

Le partenariat parental dans la prise en soin orthophonique des troubles neurodéveloppementaux

Formation en présentiel

Public concerné

Orthophonistes

Pré-réquis

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, la / le stagiaire sera capable de :

- Acquérir les savoir-être et les savoir-faire propices à la mise en œuvre d'un partenariat de soin
- Mener une démarche collaborative avec les patients et les familles de l'évaluation à la fin de la prise en soin orthophonique
- Repérer les facilitateurs et les obstacles à l'implication des parents dans les soins orthophoniques
- Prendre en compte les savoirs expérientiels, les préférences, les besoins et les valeurs des familles accueillies.
- Élaborer un plan d'intervention orthophonique adapté aux besoins et aux défis du patient, en concertation avec les familles.
- Expérimenter des outils favorisant l'implication active des patients et des familles
- Analyser les situations complexes et d'identifier des pistes d'action concrètes
- Questionner et repenser sa posture et ses pratiques professionnelles

Les stagiaires pourront mettre en pratique les connaissances et compétences acquises dès la fin du stage.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les comportements parentaux « obstacles » et « facilitateurs »
- Analyser sa posture professionnelle et ajuster ses savoir-être ou savoir-faire
- Mener un entretien clinique visant à faire émerger les besoins du patient et de sa famille
- Développer des savoir-être et des savoir-faire propices à la mise en place d'un partenariat de soin avec les familles
- Réaliser une évaluation fonctionnelle des troubles neurodéveloppementaux
- Formuler des objectifs SMARTER co-concertés avec le patient et son entourage dans le cadre d'une prise de décision partagée
- Rédiger un Plan d'Intervention Orthophonique Concerté
- Proposer des activités promouvant la participation sociale du patient.

- Mesurer l'efficacité d'une intervention à l'aide d'outils d'évaluation spécifiques (lignes de base, routines d'évaluation, mesures fonctionnelles)
- Définir les critères d'arrêt d'une prise en soin orthophonique

Démarches pédagogiques

- ✓ Moyens mobilisés :
- ✓ Vidéoprojection
- ✓ Supports écrits
- ✓ Films vidéo
- ✓ Apports théoriques par la méthode de l'exposé.
- ✓ Powerpoint.
- ✓ Études de cas avec support vidéo et mise en groupe(s) pour réflexion
- ✓ Ateliers, réflexions en groupe(s) et mises en situation à partir d'études de cas proposées par les formateurs et les stagiaires.

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux d'expérience, étude de cas.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques

Durée du stage : 3 jours - 21h

Effectif : 24 personnes

Dates et lieux : à consulter sur www.orpheo.info

Tarifs : Libéral 780€, salarié 900€

Accessibilité : conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap disponibles sur www.orpheo.info

Formateur

Jérémy PERICHON, Orthophoniste, chargé d'enseignement et formateur

Organisme organisateur

ORPHEO SARL

SIRET : 514 529 700

N° déclaration d'activité : 91 30 02990 30 (Région OCCITANIE)

Adresse : 507C route vieille 30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS

Tel : 0663395267

www.orpheo.info

Programme détaillé

Jour 1 :

8h45-9h15 : Présentation de la formation.

9h00-10h30 : Cadre conceptuel

- **Atelier pratique** : analyse de séquences vidéo
- De la guidance parentale au partenariat parentale : une évolution terminologique et paradigmatique (Perichon, 2024)

10h30-10h45 : Pause

10h45-12h30 : Les compétences psycho-sociales

- Du côté de l'orthophoniste : le cadre thérapeutique, les facilitateurs et obstacles
- Du côté des parents : facilitateurs et obstacles à l'implication des parents

12h30-13h45 : Pause repas

13h45-15h30 : L'entretien clinique avec les parents

- Réflexions autour de la posture, des savoir-être et des savoir-faire de l'orthophoniste
- Les stratégies de communication efficaces

15h30-15h45 : Pause

15h45-17h15 : L'entretien clinique avec les parents (suite)

- Comment gérer les conflits relationnels / les désaccords ?
- Atelier pratique : mise en situation professionnelle

17h15-17h30 : Retour sur la première journée de formation.

Jour 2 :

08h45- 10h30 : Évaluation diagnostique et fonctionnelle

- Pourquoi réaliser une évaluation fonctionnelle ?
- Avec quels outils ?
- Quelles limites ?
- Atelier pratique

10h30 – 10h45 : Pause

10h45-12h30 : Évaluation diagnostique et fonctionnelle (suite)

- Pourquoi réaliser une évaluation fonctionnelle ?

- Avec quels outils ?
- Quelles limites ?
- Atelier pratique

12h30-13h45 : Pause repas

13h45- 15h30 : La décision de soins partagée

- Recommandation de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (2018)
- Comment dépasser les obstacles rencontrés lors d'une prise de décision partagée ?
- **Atelier pratique** : objectifs SMART : comment hiérarchiser et prioriser les objectifs concertés ?

15h30-15h45 : Pause

15h45- 17h45 : La collaboration avec les patients et les familles

- Le plan d'intervention Orthophonique Concerté
- Atelier pratique

Jour 3 :

09h00-10h30 : La collaboration avec les patients et les familles

- Temps d'échange autour des difficultés rencontrées
- Comment favoriser la reprise des activités dans le quotidien ? Avec quels outils ?
- Identifier les obstacles à l'implication des familles et les surmonter
- Pistes d'action concrètes

10h30-10H 45 : Pause

10h45-12h30 : Évaluer l'efficacité de mon intervention

- Lignes de base
- Routines d'évaluation
- Mesures fonctionnelles
- Évaluation critériée
- L'arrêt des soins orthophoniques : quand arrêter ? sur quels critères s'appuyer ?

12h30-13h30 : Pause repas

13h30-15h45 : Études de cas

- **Étude de cas n°1 : langage oral et partenariat parental**
- **Étude de cas n°2 : langage écrit et partenariat parental**

15h45- 16h15 : Retour sur la troisième journée de formation